



L'emploi non qualifié a changé de visage en trente ans

En trente ans, le poids de l'emploi non qualifié – un emploi sur cinq – reste stable en Occitanie, alors qu'il diminue légèrement en France métropolitaine. Cependant, la nature des emplois n'est plus la même : avec le recul de l'industrie, la part des ouvriers non qualifiés chute de 14 à 7 % de l'emploi régional total, alors que celle des employés non qualifiés passe de 8 à 13 %, en lien avec les nouveaux besoins de la population. Cette double évolution se vérifie sur l'ensemble de la région et aboutit à une répartition plus diffuse des emplois non qualifiés.

Émilie Auriac, Insee

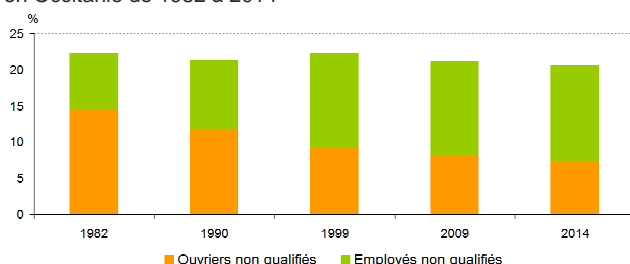
Bas salaires, conditions de travail parfois difficiles, alternance avec des périodes de chômage... les personnes occupant des emplois non qualifiés sont les plus vulnérables sur le marché du travail.

Les questions de formation initiale ou continue, d'adéquation de l'offre et de la demande d'emplois ou encore de reconnaissance et d'attractivité des emplois non qualifiés parfois en mal de postulants, sont autant de sujets pour les politiques publiques. Les emplois non qualifiés, souvent à forte utilité sociale, représentent également des enjeux en matière d'aménagement du territoire, au travers de la préservation de l'emploi local, du maintien des populations en zone rurale ou encore de l'adéquation de l'offre de logements aux caractéristiques de la main-d'œuvre sur place.

En 2014, 448 000 personnes occupent un emploi non qualifié en Occitanie, ce qui représente près de 21 % de l'emploi total. Sur les 30 dernières années, malgré les fortes mutations de l'économie, l'emploi non qualifié résiste mieux dans la région (figure 1) : il baisse d'un peu plus d'un point alors qu'au niveau France métropolitaine, son poids se rétracte légèrement, passant de 24 à 21 % entre 1982 et 2014.

1 La stabilité de la part de l'emploi non qualifié cache une profonde recomposition

Part et composition des emplois non qualifiés dans l'emploi total en Occitanie de 1982 à 2014



Source : Insee, recensements de la population (emplois au lieu de travail)

Le poids des ouvriers non qualifiés réduit de moitié

Entre 1982 et 2014, la part des ouvriers non qualifiés dans l'emploi total passe de 14 à 7 % dans la région. La réduction du nombre d'ouvriers non qualifiés est une conséquence de la

désindustrialisation qui s'opère en France depuis les années 80, du fait de gains de productivité mais aussi de la concurrence internationale. En 1982, 8 % des emplois de la région étaient occupés par des ouvriers non qualifiés de type industriel (définitions). En 2014, cette part passe à 3 %, soit 1 point de moins qu'en moyenne en métropole. Le secteur du textile était particulièrement développé en 1982 dans la région, où il employait un ouvrier non qualifié de type industriel sur cinq. Ce secteur a connu un déclin majeur : entre 1982 et 2014, le nombre d'ouvriers non qualifiés y est passé de 25 000 à 1 300 seulement.

Les pertes d'emplois d'ouvriers non qualifiés de type industriel sont massives dans tous les métiers de la fabrication en Occitanie : électricité et électronique, travail du bois, métallurgie, chimie, mécanique, papier-carton... Elles sont également importantes dans l'exploitation des transports et la manutention, mis à part dans le tri, l'emballage et l'expédition, domaine en essor probablement grâce au développement des ventes en ligne et à l'externalisation de ces fonctions. Dans les travaux publics et l'agroalimentaire, les effectifs d'ouvriers non qualifiés de type industriel se maintiennent. Ces activités ont un ancrage territorial fort, et sont donc plus difficilement délocalisables.

La part des ouvriers non qualifiés agricoles régresse également en 30 ans dans la région pour ne représenter plus qu'1 % de l'emploi total en 2014, soit une perte d'un tiers des effectifs. Cette baisse touche la quasi-totalité des domaines. Néanmoins, le nombre d'ouvriers non qualifiés augmente dans l'élevage, et les effectifs se maintiennent dans la viticulture et l'arboriculture fruitière, secteurs particulièrement importants en Occitanie, qui emploient un tiers des ouvriers non qualifiés agricoles.

Les ouvriers non qualifiés de type artisanal (définitions) résistent mieux. Si les effectifs diminuent dans le bâtiment, les métiers de bouche, et davantage encore les métiers du nettoyage et du traitement des déchets, sont en expansion, ils représentent 13 % de l'ensemble des ouvriers non qualifiés en 2014 contre 7 % en 1982.

Plus d'employés non qualifiés dans le commerce et les services

À l'inverse, la part des employés non qualifiés augmente fortement. Elle passe de 8 % en 1982 à 13 % de l'emploi total

en 2014 en Occitanie, soit 170 000 emplois supplémentaires en un peu plus de 30 ans. Ces créations d'emplois accompagnent les changements démographiques et sociétaux. Ainsi, la part des personnels au service des particuliers double sur la période, passant de 3 à 6 % de l'emploi total. Le nombre d'assistantes maternelles progresse fortement, corollaire de l'augmentation du taux d'activité des femmes qui accroît la demande de garde d'enfants. Les aides à domicile se multiplient également pour répondre au vieillissement de la population.

Les modes de vie ont également évolué. Les repas, notamment le déjeuner, sont plus souvent pris à l'extérieur, en partie à cause de l'allongement des distances entre lieux de domicile et de travail et du développement de l'activité professionnelle des femmes. Ainsi, les emplois de serveurs et d'employés dans la restauration triplent sur la période. Dans le commerce, des créations d'emplois non qualifiés accompagnent l'essor de la grande distribution : les caissiers, vendeurs en alimentation et employés de libre-service sont trois fois plus nombreux qu'il y a 30 ans.

Dans la fonction publique, la part des employés non qualifiés augmente également mais plus modérément, surtout dans les écoles et les hôpitaux pour répondre à l'accroissement de la population, particulièrement soutenu dans la région.

Tous les territoires pâtissent des pertes d'emplois d'ouvriers mais gagnent des employés

Les bouleversements intervenus dans la nature des emplois non qualifiés ont des conséquences sur la répartition territoriale des emplois.

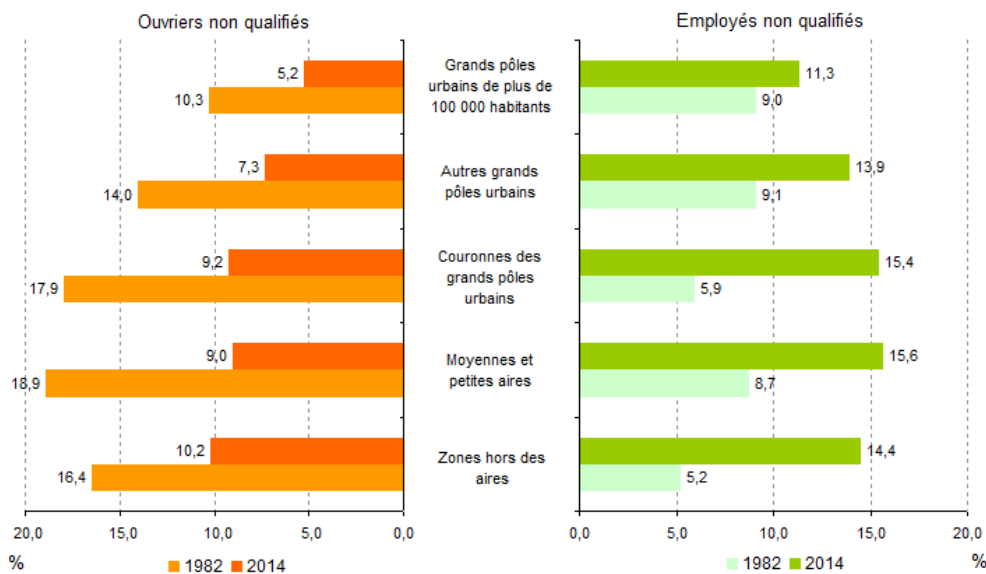
Les pertes d'emplois d'ouvriers non qualifiés touchent l'ensemble de la région mais plus particulièrement les zones où les usines étaient les principales pourvoyeuses d'emplois. C'est le cas notamment de certaines petites et moyennes aires¹ (figure 2). Ces territoires ont perdu près de la moitié de leurs emplois d'ouvriers non qualifiés en 30 ans. Lavelanet est un cas emblématique dans la région : cette commune s'est développée essentiellement autour de l'industrie textile, qui a connu un déclin majeur dans les années 80. Les pertes d'emplois ont été massives dans ce territoire victime de cette spécialisation. Mazamet, dont les usines de délainage ont assuré la prospérité pendant plus d'un siècle, a également beaucoup souffert du déclin industriel. C'est également le cas d'anciennes communes minières telles que Carmaux ou La Grand-Combe.

La progression des employés non qualifiés, quant à elle, irradie l'ensemble de la région. Elle est particulièrement nette dans les territoires qui étaient encore peu investis en 1982 : couronnes des grands pôles urbains et zones hors des aires (+ 9 points). Il en résulte une proportion d'employés non qualifiés assez homogène sur les différents types de territoires, entre 14 et 16 % de l'emploi total en 2014. Seuls les pôles urbains de plus de 100 000 habitants font figure d'exception, les employés non qualifiés n'y représentant que 11 % des emplois. En effet, ces quatre pôles (Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes) concentrent plutôt des emplois qualifiés, voire très qualifiés. ■

1 cf. définition du zonage en aires urbaines sur insee.fr

2 Vers une répartition plus diffuse des employés non qualifiés

Part des ouvriers et des employés non qualifiés dans l'emploi total en Occitanie en 1982 et 2014 selon la catégorie de territoire (en %)



Source : Insee, recensements de la population (emplois au lieu de travail)

Définitions :

Un emploi au recensement correspond à une **personne en emploi** comptée sur son lieu de travail, sans notion de quotité de temps de travail. Le temps de travail par personne est en moyenne plus faible en 2014 qu'en 1982, en particulier avec le développement du temps partiel.

Les **emplois non qualifiés** comprennent les ouvriers non qualifiés, directement identifiables dans la nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (catégories 67 à 69) et les employés non qualifiés, dont la définition est issue des travaux d'Olivier Chardon présentés dans l'Insee Première n° 796 de juillet 2001. La distinction entre ouvriers de **type artisanal** et de **type industriel** repose sur le type d'activité exercée en s'appuyant sur la profession déclarée (et non sur le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise).

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directrice de la publication :
Caroline Jamet

Rédactrice en chef :
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « 30 ans d'évolution de l'emploi – Nouveaux métiers, hausse des qualifications et concentration géographique accrue », *Insee Analyses Occitanie* n° 48, septembre 2017.
- « Cadres et employés non qualifiés : les deux moteurs de l'emploi des territoires », *Insee Première* n° 1674, novembre 2017.
- « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première* n° 796, juillet 2001.

